

GREYE

Mon village



MAGAZINE D'INFORMATION
COMMUNAL
DECEMBRE 2022



MESSAGE DU BOURGMESTRE

Discours prononcé lors du bal communal d'octobre dernier

«... Cette troisième édition du bal communal, je l'ai voulue toute aussi festive que les précédentes malgré les crises successives que nous avons connu :

La Covid, les inondations, la guerre aux frontières de l'Europe et maintenant, la noirceur de la crise économique qui chaque jour sème son insécurité.

Vous avez certainement remarqué la colombe qui figurait sur l'invitation et dans les décorations de la salle pour lesquelles aussi je remercie les enfants, les enseignants et la secrétaire de l'école communale.

La colombe qui invite à la paix, notre souhait à tous car jamais nos générations actuelles n'ont eu autant de crainte qu'en ce moment.

Mais chaque jour est une invitation à être heureux, aussi à se réinventer, à s'adapter au changement. Nous avons connu l'opulence énergétique qui nous a d'ailleurs menés à pas mal d'excès pour la planète.

Faute de moyens, il faut à présent se résigner, faire marche arrière ou avant dirons ceux qui se soucient particulièrement des enjeux écologiques. Comme quoi, chaque tourment peut aussi occasionner du positif. Restons optimistes.

Je vous rappelle l'importance à accorder au commerce local qui nous a prouvé son importance durant la crise du COVID et qui aura certainement énormément d'enjeux dans le futur. Soutenons-les aujourd'hui et soyons solidaires et créatifs.

Je voulais faire un bref focus également sur notre commune ;

En quatre ans de législature, nous en avons fait du chemin

Redonner des couleurs à nos finances communale avec un bas de laine de 3.500000€, des achats multiples pour nos ouvriers de voiries afin de leur permettre de travailler efficacement, des rénovations de trottoirs, de routes (rue du Pont, rue Louis maréchal (plaine de jeux), rue du Ruisseau, rue du Village, rue Xhavée du Nain, rue laide Ruelle, des carrefours abimés chemin des Peupliers, rue des Sorbiers, rue d'Hodeige en collaboration avec BENEEO, et j'en oublie surement...

Nous avons également fleuri le village avec des milliers de bulbes de jonquilles, des milliers de graines de roses trémières, installé des charrettes anciennes qui redonnent notre identité agricole.

Nos cimetières sont aussi une de nos préoccupations, nous allons en faire des « Parcs Funéraire » en lieu et place de Cimetière Minérales.

Et demain ?

Malgré la crise le prix de l'énergie et les indexations salariales

- Pas de changement dans la fiscalité, nous seront toujours la commune la moins taxée de Huy-Waremme avec un impôts à l'IPP à 6,9%

- Nous continuerons à rénover des voiries

- La Construction du bâtiment de voirie destiné aux locaux sociaux de nos ouvriers a débuté.

- En cours, l'achat de la banque Belfius pour l'ALE en lieu et place du projet de la POSTE qui elle sera vendue.

J'arrêterai là car la liste est longue et vous aurez l'occasion de découvrir tout cela dans les communications communales, le seul but poursuivi est : **le bien-être des Orétoises et Orétois et des réponses claires à vos attentes.**

Je terminerai néanmoins en remerciant celles et ceux, nombreux, qui de près ou de loin ont participé et participent encore à l'organisation de cette soirée pour qu'elle soit une réussite.

A présent, c'est votre moment, alors festoyons sans s'attarder en long discours, l'heure est à l'amusement. Je vous souhaite un excellent repas préparé par le traiteur JM Materne du « P'tit Champ », une belle soirée musicale animée par AMA JAZZ QUINTET avec notre Orétois Jack Thysen à la bass et suivi d'une belle soirée dansante avec notre Eddy Rocour local ...».

C'est sur une année bien difficile en tout genre que nous refermons la dernière page du calendrier. Néanmoins, j'ose espérer que les petits moments de bonheur en famille et entre amis, que la satisfaction d'avoir offert un peu d'aide autour de soi et que la reprise progressive de certaines activités ont pu éclairer l'année écoulée.

Plus que jamais, nos espoirs se tournent vers 2023.

Puissions- nous retrouver la confiance nécessaire afin de nous sentir en sécurité.

Grâce à notre sens des responsabilités, j'espère que nous réussirons tous ensemble à faire les efforts nécessaires pour préserver notre planète et donner aux jeunes l'optimisme et l'espoir d'une vie décente.

Enfin, je terminerai en souhaitant à tous bonheur, santé, et réussite pour cette nouvelle année.



Sommaire

Édito	3
Communications importantes	4
Police	6
Crise énergétique	7
Vie communale	8
Oreye au fil des saisons	10
Le grand livre	18

Communications importantes



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE NOS BUREAUX

Nous vous informons que durant la période des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés à la population les 26 et 27 décembre 2022 ainsi que les 2 et 3 janvier 2023.



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL ET DES TOUTES-BOÎTES

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal ou toute information «toutes-boîtes» dans votre boîte aux lettres, sachez que l'administration communale dispose de quelques exemplaires supplémentaires.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.



LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL AURA LIEU LE 19 JANVIER PROCHAIN

Comme chaque année, après la période des fêtes de fin d'année, la commune, en collaboration avec Intradel, organise la collecte des sapins de Noël.

Pour être certains que votre sapin soit collecté, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- Uniquement les sapins naturels • Pas de boule, guirlande, neige artificielle • Pas de pot, de croix en bois ou de clou.

Attention : tout sapin non repris devra être évacué par vos soins. Merci de votre collaboration !

Dès le 1^{er} janvier,

les emballages en plastique souple c'est dans le sac bleu !



PLASTIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUES : TOUS DANS LE MÊME SAC BLEU !

Dès ce 1^{er} janvier 2023, les citoyens seront invités à déposer tous les emballages en plastique souple dans leur sac PMC avec les emballages en plastique rigide, les emballages en métal et les cartons à bois-son.

Tout cela pour quoi ? Un meilleur recyclage bien sûr !

Votre stock de sacs transparents pourra tout de même être utilisé, comme s'il s'agissait d'un sac bleu, durant l'année de transition (en 2023).



DON DE SANG A Oreye, le 23 janvier

Rendez-vous à l'école communale entre 17h et 20h.

À l'heure actuelle, aucun médicament ne peut se substituer au sang humain ou à ses composants. Le sang humain est donc toujours un produit irremplaçable. Chaque jour, des centaines de malades ou accidentés ont besoin d'une transfusion pour survivre et guérir.

C'est pour cela que nous avons besoin de votre générosité et de vos dons au quotidien !

En particulier en cette période de pandémie... .

DES DIFFICULTÉS À PAYER VOS FACTURES D'EAU ?

Contactez le CPAS pour faire appel au Fonds Social de l'Eau

Qu'est-ce que le fonds social de l'eau (FSE) ?

Le FSE est un mécanisme financier, prévu dans le Code de l'eau (décret du 20 février 2003 qui constitue la base légale de la mise en place d'un Fonds social de l'eau en Région wallonne ainsi que son arrêté d'application adopté par le Gouvernement wallon le 4 février 2004), pour aider les consommateurs en difficulté de paiement de leur facture d'eau.

Qui peut bénéficier du FSE ?

Il doit s'agir d'une personne physique qui est en défaut de paiement de sa facture pour sa consommation d'eau à résidence principale (pas pour les résidences secondaires donc) et pour un usage exclusivement domestique répondant à ses besoins et ceux de son ménage (pas, pour exemple, pour une activité commerciale).

Comment puis-je bénéficier du FSE ?

Le seul interlocuteur direct est le CPAS de la commune où est domicilié le consommateur en défaut de paiement. Le CPAS dispose des informations et du personnel qualifié pour vous aider dans vos démarches.

Quel est le montant de l'aide FSE possible ?

La législation prévoit une limite annuelle d'intervention de l'aide FSE. En 2022, le montant indexé de l'intervention du FSE dans le paiement de la facture du consommateur en défaut de paiement est fixé à 544 €, majoré à partir de la 4^{ème} personne faisant partie du ménage du consommateur de 109 € par personne.

À noter qu'il existe deux exceptions à ce plafond d'intervention :

> en cas de fuite et surconsommation ;

> s'il y a cumul de plusieurs années d'arriérés de paiement et qu'il n'y a encore eu aucune intervention du FSE.

Pour plus d'informations concernant ces aides, rendez-vous les lundis et mercredis de 13h30 à 16h au CPAS d'Oreye, rue de la Westrée 7 4360 OREYE. (la prise de rendez-vous est obligatoire).

Le CPAS est également à votre disposition pour de plus amples informations au numéro de téléphone suivant : 019/67 77 15



Plan froid

LE CPAS EST LÀ POUR VOUS !

La période hivernale se manifeste déjà et les frimas de l'hiver s'installent à nos portes. Les conséquences de ces conditions climatiques peuvent parfois s'avérer dramatiques pour les personnes les plus sensibles et les plus isolées, en particulier pour les plus âgées d'entre-nous.

Afin de prévenir ce type de risques au sein de notre commune, nous mettons en oeuvre un service d'appel téléphonique spécial durant la période comprise entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Lors des journées particulièrement froides, un agent de la Zone de Secours Hesbaye contactera par téléphone les personnes s'estimant plus vulnérables en cette période.

Si tel est votre cas, nous vous invitons à en faire expressément la demande au CPAS, rue de la Westrée, 7 ou en téléphonant au 019 / 67 77 15 ou 019 / 56 70 89;

Nous serons ainsi informés de votre éventuel besoin de surveillance.



Aide chauffage

En cette période de fin d'année où les grands froids sont de plus en plus fréquents, il est bon de vous rappeler qu'une intervention financière dans votre facture de chauffage peut vous être octroyée si vous appartenez à une des catégories suivantes :

- Les personnes bénéficiaires du statut BIM (ex VIPO) ou OMNIO ;
- Les personnes à faibles revenus (inférieurs à 19566,25 € bruts majorés de 3622,24 € par personne à charge) ;
- Les personnes endettées (qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes).

Pour plus d'informations concernant ces aides, les permanences chauffage ont lieu les lundis et mercredis de 13h30 à 16h au CPAS d'Oreye, rue de la Westrée 7 4360 OREYE. (la prise de rendez-vous est obligatoire). Le CPAS est également à votre disposition pour de plus amples informations au numéro de téléphone suivant : 019/67 77 15

BIEN CIRCULER EN HIVER : ANTICIPER, SE PRÉPARER, ÊTRE PRUDENT !

En hiver, quand la neige et le verglas rendent les routes et les rues difficilement praticables, mieux vaut être informés et bien préparés. En cas d'alerte météo, différez les déplacements non indispensables et privilégiez les transports en commun, bien plus sûrs.

En voiture, adaptez votre conduite et votre itinéraire en privilégiant les voies traitées prioritairement.

Pour les cyclistes n'oubliez pas de porter un gilet réfléchissant et de vérifier l'éclairage de votre vélo.

Afin d'assurer la sécurité des piétons, des services postaux ainsi que des autres usagers, pensez à entretenir les abords de votre habitation ! Par temps de gel, les accotements sont très dangereux, il suffit d'un moment d'inattention pour chuter et souvent se faire très mal... Pensez donc à ne pas laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, cela peut avoir de graves conséquences.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, n'oubliez pas que vous devez veiller à ce qu'il y ait un espace suffisant devant votre propriété pour permettre le passage des piétons, cet espace doit être déblayé et non glissant.

Merci de respecter ces quelques règles de savoir vivre reprises dans le Règlement de police.

Soyez prudents



Attention aux risques de chute.
Restez vigilants.



- Respectez scrupuleusement la signalisation et le code de la route,
- Dosez vos freinages et abstenez-vous de coups de guidon brusques,
- Évitez de circuler, de tourner et de freiner sur les bandes de marquage.



Dégivrez soigneusement votre pare-brise, ainsi que les vitres latérales et arrières. Enlevez la neige accumulée sur votre voiture, y compris sur le capot.

Adoptez une conduite préventive :

Sur chaussée glissante, les réactions de votre véhicule peuvent vous surprendre.

- Anticipez vos freinages,
- Évitez les accélérations brutales,
- Ne donnez pas de coups de volant brusques,
- Augmentez les distances de sécurité,
- Adaptez votre vitesse.

Ne doublez pas les engins de déneigement et facilitez leur passage.

Piétons, cyclistes, automobilistes, adoptez les bons réflexes !

Anticipez les déplacements



Renseignez-vous sur la météo et l'état des routes.



Privilégiez les transports en commun dont le réseau est déneigé prioritairement.



Adaptez votre itinéraire en conséquence et prévoyez des temps de trajet plus longs.



En cas de verglas, évitez d'utiliser les 2 roues, qu'ils soient motorisés ou non.

Préparez-vous



→ Privilégiez des chaussures adaptées aux conditions hivernales.

→ Protégez-vous du froid de la tête aux pieds.



Vérifiez le bon état des équipements obligatoires de votre vélo :

- L'éclairage et la sonnette
- Les réflecteurs pour être bien vu,
- Les freins pour faire face aux situations d'urgence, plus fréquentes en cas de neige ou de verglas.

Portez un gilet réfléchissant. Il est obligatoire hors agglomération la nuit et recommandé pour tous vos déplacements.



→ Pneus, batterie, essuie-glaces, freins, éclairage

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

DÉGAGEZ LA NEIGE

- Enlevez la neige sur le trottoir devant votre habitation sur une largeur d'1m minimum.
- Veillez à entasser la neige de telle façon que les caniveaux et les puisards restent dégagés.

SÉCURISEZ

- L'épandage de sel est nécessaire sur sol glissant.

Crise énergétique

CRISE ÉNERGÉTIQUE : LES PETITS GESTES POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, MÊME EN HIVER

En hiver, il semble plus difficile de faire des économies d'énergie.

C'est pourtant possible en partageant avec tous les habitants de la maison quelques gestes et réflexes simples !



Côté chauffage et eau chaude sanitaire

- Une fois par an, faites réaliser l'entretien de votre chaudière au mazout ou au bois/pellets par un technicien agréé (c'est d'ailleurs obligatoire). Si vous disposez d'une chaudière au gaz, elle devra être entretenue tous les deux ans.
- Ne dissimulez pas vos radiateurs derrière des meubles ou des objets encombrants et nettoyez-les régulièrement. Assurez-vous aussi que vos rideaux ne pendent pas devant vos radiateurs.
- Évitez de surchauffer car 1°C de trop augmente la facture de 7 à 8 %. Pour optimiser votre confort, réglez la température pièce par pièce: 19 ou 20°C pour le salon, 16 à 18° dans les chambres pour la nuit et 22°C dans la salle de bain uniquement quand elle est occupée. Dans tous les cas, portez un vêtement chaud à l'intérieur plutôt que d'augmenter la température inutilement dans tout l'habitat !
- Quand vous cuisinez, n'hésitez pas à diminuer la température de 1°C; vos fours et plaques de cuisson compensent.
- En votre absence, baissez la température de 3 ou 4°C si vous vous absentez moins de deux jours et réglez votre chaudière «hors gel» si vous vous absentez plus de deux jours.
- Si vous avez un boiler électrique, coupez l'alimentation quand vous vous absentez pour plus de 24 heures afin de limiter les pertes d'énergie dues au maintien de la température. Placez une minuterie sur le boiler afin de réduire son temps de chauffe au minimum nécessaire.
- Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau (et jusqu'à 60 à 75 litres si le pommeau n'est pas économique) contre 100 à 130 pour un bain. Vous pouvez donc prendre trois douches pour un bain !
- Isolez les tuyauteries de chauffage qui traversent les zones non chauffées de votre logement (caves, vides ventilés, etc.). Ces conduits non isolés diffusent de la chaleur là où c'est totalement inutile. Il suffit de placer autour de ces tuyaux un isolant en vente dans tous les magasins de bricolage.
- Profitez des ouvertures côté soleil pour chauffer naturellement votre logement en ouvrant les tentures dès le matin.
- Aérez pendant 5 minutes fenêtre grande ouverte plutôt que d'entretenir un entrefilet d'air plus longtemps.
- Évitez les courants d'air en fermant tout ce qui peut l'être: les portes des pièces les moins chauffées, votre cage d'escalier, la trappe de votre cheminée après chaque utilisation..

Côté électricité

- Attendez que le lave-vaisselle soit complètement chargé pour le faire tourner. Mais ne le surchargez pas et ne superposez pas de pièces qui risqueraient alors d'être mal lavées et d'exiger un second passage.
- Il n'est pas toujours nécessaire de laver à très haute température ! Grâce aux produits de nettoyage actuels, 40°C environ suffisent dans la plupart des cas.
- Lorsque c'est possible, optez pour le programme «E», dit économique, qui limite la quantité d'eau et fonctionne à une température raisonnable.
- Deux bonnes résolutions à prendre: laver le linge à des températures moins élevées et, dès que le temps le permet, faites sécher votre linge bien essoré à l'extérieur ! 80-95% de la consommation d'énergie d'un lave-linge est utilisée pour chauffer l'eau !
- Certaines lessives sont efficaces à basse température. En lavant le linge normalement sale à 20°C au lieu de 40°C, vous réalisez une sérieuse économie d'énergie !
- Il faut dégivrer régulièrement le surgélateur: 5 mm de givre = 30% de consommation d'électricité en plus et 1 cm de givre réduit le rendement de l'appareil de 75%.
- Il est tout à fait inutile de laisser les chargeurs (GSM, brosse à dents) connectés sur le réseau en permanence. Ils consomment de l'énergie inutilement. Débranchez-les une fois les appareils chargés.
- Téléviseurs, décodeurs, chaînes hi-fi et même certains fours à micro-ondes branchés en mode «veille» (ou «standby») consomment de l'énergie. Quand ils ne sont pas utilisés, éteignez-les complètement en actionnant le bouton d'allumage («on/off») situé sur l'appareil lui-même.
- Certains appareils comme les ordinateurs consomment même lorsqu'ils sont simplement branchés sur le secteur. Pour ceux-là, il vaut mieux débrancher la prise ou placer une prise munie d'un interrupteur pour couper totalement l'alimentation.
- L'éclairage représente 8% de la consommation électrique des ménages. Éteignez la lumière chaque fois que vous quittez une pièce et dans celles qui restent inoccupées. Pour la lecture ou les travaux de précision, préférez un éclairage local : rien ne sert d'éclairer toute une pièce alors que la lumière n'y est nécessaire qu'à un endroit précis.



OREYE OBTIENT LE LABEL «WALLONIE EN FLEURS»

En novembre dernier, à l'occasion de la cérémonie de remise des labels «Wallonie en Fleurs» 2022, l'Asbl Addlia 2.0 a décerné aux 20 communes lauréates leur label.

Oreye a été récompensée pour son engagement envers la nature.



Le label «Wallonie en Fleurs» est une récompense qui met en valeur les communes qui, malgré les difficultés (Covid, inondations de 2021 et sécheresse en 2022), continuent à apporter un soin particulier à la qualité du cadre de vie et la protection de la biodiversité sur leur territoire.

Lors de la cérémonie, nous avons reçu leurs panneaux de signalisation ainsi qu'un chèque-cadeau d'une valeur de 500 euros à faire valoir auprès des «Artisans du Végétal», des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie. Suite à notre participation nous recevons également un dossier d'évaluation reprenant les conseils des experts du jury. Le projet poursuit plusieurs objectifs : donner les outils techniques nécessaires au respect de l'environnement et de la nature, augmenter la place accordée au végétal dans les espaces communautaires, favoriser le développement de l'économie locale et contribuer à préserver les liens sociaux au sein des espaces publics.

Un projet, des objectifs et une équipe formidable pour les réaliser.

Merci à l'ensemble du personnel communal qui de prêt ou loin a contribué à l'obtention de ce label !



EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE

Vous l'avez sûrement constaté, nous avons enterré les bulles à verres au niveau du cimetière d'Oreye.

Il reste encore qq finitions et elles seront opérationnelles prochainement.

L'ambition est de continuer dans les autres villages.



FETE DE NOEL AU CHATEAU

LE 17 DECEMBRE DE 18H A 22H
DANS LA COUR DU CHATEAU D'OTRANGE

VIN CHAUD
CHOCOLAT CHAUD
* 1 VERRE GRATUIT *

PETITE
RESTAURATION
BIERES SPECIALES

AU PROGRAMME

BAR A HUITRES & BAR A FRITES
CHORALE & MUSIQUE D'AMBIANCE
PHOTO DE FAMILLE DANS LA GRANGE DU PERE NOËL

GOURMANDISES POUR ENFANTS
VENUE DU PERE NOEL VERS 19H

ENVIE DE DÉCOUVRIR le petit patrimoine d'Oreye?

Vous aimez le petit patrimoine, vous balader dans notre belle commune et avez envie de participer au recensement des sentiers et de ce petit patrimoine populaire ?

REJOIGNEZ-NOUS!

En vous inscrivant au groupe "Petit patrimoine & sentiers d'Oreye"!

Envie d'en faire partie et d'arpenter et de (re)découvrir votre beau village avec un nouveau regard ? N'hésitez pas à vous inscrire

Soit via ce lien : <https://www.odr-oreye.info/>
Soit en scannant ce QR code :



Soit en contactant Florine Gérouville,
f.gerouville@frw.be, 019 58 93 23

Ce groupe est ouvert à toute la population.

**La rencontre aura lieu en février 2023.
Fin des inscriptions : 1er janvier 2023.**

Aurélië VANDEBERG et Florine GEROUVILLE
f.gerouville@frw.be - 019/58.93.23



Rejoignez-nous!

<https://www.odr-oreye.info/>

LA PREMIERE SÉANCE D'INFO SUR LE PETIT PATRIMOINE, C'ÉTAIT EN NOVEMBRE DERNIER

Si vous aimez le petit patrimoine, vous balader dans les rues de nos villages et que vous avez envie de participer au recensement des sentiers ? Ce groupe est fait pour vous !

Lors de la première rencontre, la vingtaine de participants présents ont reçu les premières informations relatives au projet et ont participé à un quizz super intéressant ! Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'équipe !



Un quizz pour encore mieux connaître notre commune !

Le chasse-roues : Késako ?

Vous en voyez certainement chaque jour dans nos villages ...

Un indice ? Des blocs de pierre placés à l'entrée des fermes

Les Chasse-roues que l'on appelle aussi bouteroues avaient une utilité : faciliter le passage des chariots ou des charrettes dans l'entrée de la ferme.





Une 3^{ème} édition du Bal communal qui a tenu toutes ses promesses !

Le 22 octobre dernier, le hall omnisports d'Oreye accueillait la Troisième édition du bal communal : un franc succès !

Une belle occasion pour les citoyens de partager avec les familles un peu de cette ambiance festive qui fait oublier les difficultés du quotidien.

C'est sur le rythme du AMA JAZZ QUARTET que nos convives ont dégusté le délicieux repas concocté par le traiteur au p'tit champ

Le DJ Eddy Rocour a ensuite pris les commandes pour nous faire vibrer tout au long de la soirée !

Toutes les conditions étaient réunies pour que cette soirée lumineuse nous entraîne dans une douce ambiance de folie !

Merci à vous pour cette belle réussite !



Retrouvez l'ensemble des photos sur <https://bit.ly/BalCommunalOreye2022>



Oreye au fil des saisons

Le grand retour du banquet des pensionnés



Le 30 octobre dernier, après quelques années compliquées, nos aînés ont enfin pu se retrouver pour le traditionnel dîner des pensionnés. ce dimanche, nos aînés ont enfin pu se retrouver pour le traditionnel dîner des pensionnés.

Au programme : ambiance musicale avec Philippe Filippo Merli aux platines et un bon repas préparé par le traiteur Orétois Michel Makaire.

Quel plaisir de voir nos aînés tous réunis !

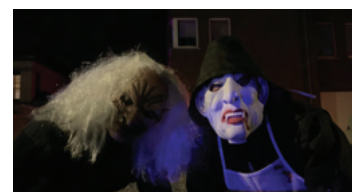


Le rendez-vous des petits monstres

Le 31 octobre, dans l'obscurité de notre village, sorcières, vampires et petits monstres ont défilé dans les rues en quête de bonbons.

Une organisation terrifiement belle pour petits et grands Orétois, qui s'est achevée chaleureusement à « L'or en bar ».

Félicitations aux FPS pour ce super événement !



Le retour des stages

Lors des vacances de Toussaint, nous vous avons proposé 2 semaines de stage pour enfants.

Une première semaine avec l'ASBL SOHAG et une deuxième semaine par le Centre sportif d'Oreye.

Merci de votre confiance et félicitations aux organisateurs et moniteurs.





Commémorations Patriotiques

Le 11 novembre 1918, après 4 longues années de conflit, des millions de morts et des milliers de mutilés, la grande guerre arrive enfin à son terme.

A cette occasion, Oreya a une fois encore rendu hommage à tous les anciens combattants et témoigné, lors d'une messe et d'un repas, son respect et sa reconnaissance à l'égard de tous ces héros de la guerre qui ont défendu avec ferveur les valeurs de justice et de paix.

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir un Orétois : le Colonel Christophe BRUYERE, directeur de l'Arsenal de Rocourt, qui nous a gratifié d'un discours retraçant le quotidien des militaires à l'heure actuelle.



Allocution de notre Bourgmestre Jean-Marc DAERDEN prononcée à l'Eglise d'Oreya, le 11 novembre 2022 :

Nous voici à nouveau réunis, fidèles à notre devoir, pour commémorer l'Armistice du 11 novembre.

La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation, l'armistice a été signé.

Partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.

En 2020, je vous parlais de cette ennemi invisible, cette armée de tueurs silencieux.

En 2021, je vous parlais de la catastrophe sur notre province, où les inondations ont dévasté toute une partie de notre région et je voulais encore souligner la mobilisation et les initiatives de nombreux citoyens pour apporter leur aide aux sinistrés.

Hélas, aujourd'hui, en 2022, nos commémorations prennent une coloration particulièrement sombre en ces temps où la guerre en Europe n'est plus un sujet d'histoire mais bien d'actualité.

En ces temps où, pour la première fois depuis longtemps des réfugiés sont arrivés ici-même, à Oreya, fuyant la guerre sur notre continent...

En ces temps où l'on perçoit à nouveau ce que la guerre a d'insupportablement violent, où l'on redécouvre des charniers, où l'agression attise la haine... Notre fête en ce 11 novembre prend un goût amer à la pensée de la guerre qui sévit en Ukraine.

Il ne faut évidemment pas faire de confusion et il serait hasardeux d'opérer des raccourcis historiques... Toutefois, à quoi servent les commémorations si ce n'est à entretenir la mémoire pour permettre aux générations suivantes de non seulement se souvenir de ce qui a été mais aussi de ceux qui ont osé aller parfois jusqu'au plus ultime sacrifice. Nous nous sentons bien désarmés face à ce qui se passe en ce moment, comme beaucoup de nos pères l'ont été lors des conflits précédents. Nous devons nous laisser instruire par les générations précédentes pour être plus et mieux à même de faire face aux défis qui sont les nôtres.

A vous tous, réunis ce matin dans cette église, je souhaite exprimer combien votre présence atteste de l'intérêt que les habitants de notre commune portent à cette cérémonie du souvenir.

Alors ne renonçons pas. La démocratie, est le bien le plus précieux que nous ayons pour vivre ensemble. Le débat démocratique, même rude parfois, est toujours préférable à la loi des armes. Il est plus que jamais nécessaire de s'en

convaincre.



Oreya au fil des saisons

Un petit marché bien de chez nous



Le 6 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir la première édition du «Petit marché artisanal de Lens-sur-Geer».

L'occasion de rencontrer nos commerçants et artisans locaux et de découvrir leurs produits et créations.

Bijoux, salaisons, bière locale, bougies, savons, couture, maroquinerie, articles de Noël, pâtisseries, thés et cafés, épices, fruits secs... Il y en avait pour tous les goûts !

Félicitations aux organisateurs !



Solidarité citoyenne

Le 12 novembre dernier, c'était repas/soirée spectacle sous le signe de la solidarité au profit du Togo à la salle de Grandville.

Une belle organisation animée par des artistes de talent, sous l'impulsion de Mireille Henkaerts pour l'asbl « Projet Sourire des Enfants ».

Félicitations à Mireille qui se bat au quotidien pour soutenir les petits Togolais et bravo à son équipe de bénévoles.

La commune a félicité ses champions !



Le 19 novembre dernier, les autorités communales recevaient nos champions locaux au sein de la cafétéria du hall des sports à l'occasion de la cérémonie des Mérites sportifs. L'objectif était de récompenser un sportif ou une équipe pour ses résultats ou pour son attitude reflétant les valeurs du sport. Cette année encore, plusieurs d'entre eux ce sont distingués au plus haut niveau.

Félicitations à toutes et tous pour vos magnifiques résultats.



Orétois

Le 19 novembre dernier, c'était le souper raclette au profit des classes de neige des élèves de 6^{ième} année, suivi d'une soirée blind test.

Un super moment de joie à l'ambiance montagnarde !

Félicitations aux organisateurs, aux parents bénévoles et aux enfants qui ont assuré le service tout au long de cette belle soirée.



Parcours d'artistes et artisans

Le 20 novembre dernier, c'était le parcours d'artistes et artisans organisé par la commune. A cette occasion nos talents locaux vous ouvraient les portes de leurs ateliers !

Cette première édition a tenu toutes ses promesses : accueil, diversité et qualité du travail ... Les artistes orétois valent le détour ! Félicitations à tous et à l'année prochaine pour une seconde édition.



Orépe au fil



Le 19 novembre dernier, le grand Saint était de passage à Bergilers chez nos amis « Bikers ».

Une belle fête conviviale malgré la météo maussade.

Félicitations à toutes et tous et merci d'avoir émerveillé les enfants.



La haie à l'honneur



Le dimanche 26 novembre dernier, c'était la journée de l'arbre.

Cette année, la haie était à l'honneur et vous êtes nombreux à avoir profité de la distribution gratuite de plants.

Lors de cette matinée, nous vous proposons une dégustation de miel fabriqué par un apiculteur orétois ainsi qu'un atelier de construction de nichoirs à chauve-souris et d'abris à hérissons.





Le grand Saint est passé par notre village

Dans sa hotte, un sachet de friandises et de fruits, mais aussi une après-midi pleine de surprises : des activités « jeux de cirque », des châteaux gonflables et un spectacle théâtral.

Saint Nicolas a offert une belle après-midi aux enfants sages du village.



Oreye, sous le soleil des tropiques !



Après deux années d'absence, l'ASBL Culture et Loisirs d'Oreye organisait sa célèbre soirée tropicale, la «Oreye Tropical Party» Comme de coutume , le décor et l'ambiance étaient au rendez-vous !

Une nouvelle fois, plus de 250 personnes ont dansé sur la musique du DJ Thierry Bovy.

Diffusion de «Wallonie Sauvage» dans les écoles

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, nous avons choisi de confronter les élèves de cinquième et sixième primaire des deux écoles de la commune au film «Wallonie Sauvage». Ce film documentaire réalisé par Robert Henri, leur a fait prendre conscience de la richesse des espèces de notre territoire. En compagnie de Nathalie Schadek, animatrice et de monsieur Olivier Doupagne, les élèves ont pu poser leurs questions et surtout évoquer des pistes de solutions pour aider la préservation de la nature. Un des grands thèmes de ces deux journées de sensibilisation, l'importance de l'eau dans l'équilibre de la faune et de la flore."



Oreje au fil des saisons

Saint-Nicolas, c'est aussi pour les grands enfants : nos seniors !

Comme chaque année, à l'instar des plus jeunes, nos pensionnés ont eu le plaisir de recevoir leur cadeau de Saint-Nicolas lors du goûter annuel.

Cette année, l'ambiance était encore au rendez-vous avec le duo «osmose» Annie LORIS et Olivier VERDI qui ont fait danser nos aînés toute l'après-midi.



C*MON
ETIQUETTE!

Biscuits sablés de Noël

- 1 Mélangez le sucre, le sel et les beurres ensemble. Puis, ajoutez la farine et pétrissez jusqu'à obtenir une pâte homogène.

60g de beurre doux
et 60g de beurre salé



1 pincée de Sel

50g de sucre

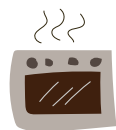


180g de farine

- 2 Étalez la pâte sur un plan de travail afin d'obtenir 1 petit cm d'épaisseur puis découpez les sablés avec des emporte-pièces.



- 3 Déposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Enfourez en surveillant la coloration.



Thermostat 6 (180°)
Cuisson 25 min



topping

Décorez avec du sucre
glace une fois les biscuits
refroidis !



Meuse – Escaut – Rhin – Seine

ENQUÊTE PUBLIQUE

3^{èmes} Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons

Du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023



Infos & documents : eau.wallonie.be - Contactez votre administration communale



Wallonie

Le grand livre



CHENOT Jean-Pierre et ENONGO Tshumbukongo
Le 20 10 22



Noces d'or

Dans l'intimité :

BEAUDUIN Jean et DEBECKER française, le 14 10 72

LEMAIRE Joseph et WEMANS Josiane, le 4 11 72

Il's sont enfin là !



VELKENEERS Harry, le 13 10 22

JASPERS Adèle, le 17 10 22

VANDEBEMDEN Enea, le 28 10 22

BAILLY Giulian, le 09 11 22

Il's s'en sont allés ...

MÉLON Jeanne, le 26 10 22

DUCHESNE Raymond, le 29 10 22

MARTENS Gilbert, le 09 11 22

VANDORMAEL Maria, le 21 11 22

